Image not found or type unknown

Bail 3/6/9 condition de rupture

Par **manu005**, le **24/11/2011** à **16:35**

Bonjour, je suis actuelement propriétaire d'un batiment de 2 étages proche de paris avec 2 local commerciaux,
il y a une petite épicerie et une boulangerie et les 2 locataires habites dans 2 appartements situé au dessus des commerces,
ce sont des baux 3/6/9 et je voudrais avoir quelques renseignement sur le sujet S.V.P
Peut on cloturer un bail commercial 3/6/9 et comment procédé avec le locataire?
Peut etre pour le propriétaire faut t il racheter les fonds de commerces?
Est il possible de séparer les appartements des locals commerciaux et comment?
Merci,bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés